

Termes de référence pour la création d'un  
système d'information de gestion et de suivi de l'aide  
à São Tomé et Príncipe

---

1. Contexte
  2. Description de la mission
    - 2.1 Objectifs
    - 2.2 Produits attendus
      - 2.2.1 Système d'information
      - 2.2.2 Documentation
      - 2.2.3 Formation
      - 2.2.4 Maintenance
    - 2.3 Résultats attendus
    - 2.4 Lieu et Durée
    - 2.5 Profil du consultant
- 

## 1. Contexte

São Tomé et Príncipe est tributaire à 80% de l'aide internationale et reste l'un des pays les plus pauvres. Cette aide, de forme multilatérale et bilatérale, pourrait être plus efficace si des efforts étaient fournis pour la coordonner et la gérer.

Les données sur l'aide existent mais elles sont disséminées entre de nombreuses structures, à commencer par les partenaires au développement, mais aussi entre les ministères et les autres structures d'exécution. De plus ces structures ne sont pas en mesure de les fournir exhaustivement. La mise en place d'un Système d'information intégré de gestion et de suivi de l'aide est donc devenue nécessaire. Néanmoins, trois contraintes majeures manageront la mise en place et l'utilisation d'un tel système :

1. Difficultés logistiques dans la collecte des données
2. Rétention de l'information par certains partenaires au développement
3. Absence/faiblesse de communication et/ou de moyens de communication entre les organismes d'État impliqués directement ou indirectement dans la gestion de cette aide.

D'autres contraintes existent, comme le manque de moyens techniques, l'insuffisance en ressources humaines, mais elles peuvent être corrigées facilement et rapidement.

Le Gouvernement santoméen, conscient de cette situation, souhaite donc, avec l'appui des partenaires au développement, la mise en place de mécanismes et d'outils de gestion adéquats, avec l'objectif de pouvoir suivre efficacement l'aide à São Tomé et Príncipe. Cette volonté fait suite à la mise en place, sous la tutelle des ministères des Finances et des Affaires Étrangères, d'une Unité de Coordination de l'Aide.

Suite aux recommandations ressortant des différentes missions exploratoires, sur financement PNUD, sur les possibilités de mise en place d'outils de gestion et de suivi de l'aide, et suite aux concertations avec le Gouvernement et les partenaires au développement, il ressort :

- que l'unité de coordination de l'aide doit être le point focal de ce système ;
- que les partenaires au développement doivent s'engager à l'exploitation d'un tel système en produisant des informations mises à jour régulièrement ;
- que le développement informatique et la maintenance d'un tel système doivent être lancés en tenant compte du contexte local : le système devra donc être d'utilisation simple, ludique et convivial en évitant au maximum toute complication inutile ;
- que des formations pour l'alimentation des informations du système devront être assurées auprès des services concernés.

Le Gouvernement santoméen, sur cette base, et conformément au plan d'activités adopté par l'unité de coordination de l'aide, envisage, avec l'appui du PNUD, de recruter un cabinet conseil national pour le développement et la mise en place de ce système d'information de gestion et de suivi de l'aide.

## **2. Description de la mission**

### **2.1 Objectifs**

L'objectif général est d'améliorer l'efficacité de l'aide à São Tomé et Príncipe.

L'objectif spécifique est la mise en place d'un système d'information de gestion et de suivi de l'aide à São Tomé et Príncipe gérant de manière centralisée l'ensemble des méta-informations et des informations sur les aides fournies de toutes manières et dans tous les secteurs d'intervention et accessible aux acteurs référencés et autorisés par le bureau de coordination de l'aide.

### **2.2 Produits attendus**

Les produits attendus sont les suivants :

- Le système d'information de gestion et de suivi de l'aide,
- Formation,
- Documentation,
- Maintenance corrective et évolutive.

Ces produits sont détaillés dans les 4 sous-sections ci-dessous.

D'une manière générale, le plan de travail sera typiquement, dans ses grandes lignes, le suivant :

- Développement d'un premier système fonctionnel,
- Formation des utilisateurs ;
- Rédaction du manuel utilisateur ;
- Mise à jour, suivi et évolutions du système ;
- Maintenance corrective et évolutive.

#### **2.2.1 Produit 1 – Le système d'information de gestion et de suivi de l'aide**

Un système d'information sera développé selon les prérogatives énoncées ci-dessous et en tenant compte du contexte de la gestion de l'aide à São Tomé et Príncipe.

- Le système d'information de gestion et de suivi de l'aide sera de type application Web,
- Le cabinet conseil présentera un cahier des charges et un dossier de spécifications :
  - la liste exhaustive des fonctionnalités,
  - la liste exhaustive des écrans,
  - pour chaque fonctionnalité/écran, la liste des champs que les utilisateurs manipuleront.
- Sur la base de ce document, le cabinet conseil présentera un avant projet fonctionnel dans un délai court (8 semaines).

Des points importants devront guider les développements :

- L'exportation des données du système devra toujours être possible afin d'en faciliter l'utilisation dans un autre cadre (pour alimenter les systèmes nationaux par exemple).
- Une application indépendante en termes de connectivité/communication du système proprement dit, permettant la saisie et la consultation des données, devra être accessible via un login/mot de passe.
- Un site internet devra présenter tout ou partie des rapports issus du système.

D'un point de vue architectural, le système devra être composé des trois modules suivants :

- Le module principal où l'on trouve toutes les fonctionnalités de base : tableau de bord, suivi, évaluation, recherche, rapports, etc. Il s'agit d'un module plutôt passif d'interrogation des données.
- Le module destiné aux partenaires du développement devant permettre de renseigner les différentes aides apportées au pays en dehors des aides de type projet.
- Le module de saisie des informations exclusivement de type projet. Ce module est un module complémentaire au module principal.

D'un point de vue métier, le système doit :

- Gérer les données sur l'aide au développement

- Base centralisée de données pour l'ensemble de l'APD à São Tomé et Príncipe
- Informations sur les partenaires, les structures de mise en œuvre, intervention, type d'assistance, secteurs, localisation de l'aide
- Faciliter la gestion des APD par le Gouvernement
  - Améliorer l'accès à l'information
  - Comprendre qui fait quoi et où
  - Suivre les progrès dans la mise en œuvre des stratégies par les indicateurs
- Un système ludique, simple et convivial
- Multilingue : français, anglais et portugais. Les données, de type textes libres, seront saisies dans ces trois langues
- Multi-utilisateurs : les droits doivent pouvoir être administrés pour chaque fonctionnalité et pour chaque groupe d'utilisateurs
- Permettre de visualiser les données sous différents angles grâce à la mise en place d'une suite de filtres.
- Permettre de créer des graphiques facilement
- Permettre la création de rapports
- Permettre l'export des données facilement (vers les formats PDF, excel et CSV)
- Permettre l'analyse géographique
- Intégration : dans la mesure du possible, s'interfacer avec les autres systèmes nationaux et bases de données.
- Répondre aux besoins spécifiques du contexte de l'APD à São Tomé et Príncipe, en permettant la saisie et l'analyse efficace des données essentielles des projets en cours.
- Le système doit permettre de renseigner un ou plusieurs indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à la Stratégie de Développement National (SDN), à la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et aux indicateurs de la Déclaration de Paris (3, 4, 5b, 6, 7, 9, 10a). Il doit être possible d'inclure de nouveaux indicateurs.
- Le système doit permettre facilement de surveiller par des mesures l'activité de chaque projet et de manière plus générale de chaque forme d'aide.

### **2.2.2 Produit 2 - Documentation**

Le cabinet conseil assurera au minimum la production de documents décrits ci-après :

- Cahier des charges ;
- Dossier de spécifications détaillées ;
- Manuel(s) utilisateur(s).

### **2.2.3 Produit 3 - Formation**

Le cabinet conseil assurera :

- la formation des utilisateurs directs au système (essentiellement l'unité de coordination de l'aide)
- la formation des partenaires au développement pour l'enregistrement des données
- la présentation du site Internet ainsi que l'utilisation de sa console d'administration.

### **2.2.4 Produit 4 - Maintenance**

Le cabinet conseil assurera la maintenance et l'évolution du système pour une durée de 12 mois.

## **2.3 Résultats attendus**

Le système est fonctionnel et sa maintenance est régulièrement assurée.

L'application permettant l'enregistrement des données par les partenaires au développement est fonctionnelle et sa maintenance est régulièrement assurée.

Le site Internet est accessible et fonctionnel.

Le système est alimenté par les partenaires au développement.

Les utilisateurs, essentiellement ceux de l'unité de coordination de l'aide, sont formés à l'utilisation du système.

Le bureau de coordination de l'aide est en mesure de présenter :

- des rapports sur les décaissements de l'aide à São Tomé et Príncipe ;
- des rapports présentant les fiches des projets/programmes en cours ou venant d'être clôturés.

## **2.4 Lieu et Durée**

La prestation sera assurée sur une durée de 6 mois (en ne tenant pas compte de la maintenance de 12 mois). Un premier système fonctionnel devra être livré au plus tard 8 à 10 semaines après le lancement des activités.

Toutes les activités seront effectuées à São Tomé (Exceptionnellement et occasionnellement à l'île de Príncipe).

## **2.5 Profil du cabinet conseil**

La mission sera réalisée par un cabinet conseil ayant le profil présenté ci-après :

- avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans la conception et la gestion de systèmes d'information ;
- expérience avec des systèmes d'information et des études prospectives et d'évaluation pour le compte du Gouvernement santoméen serait un atout ;
- être familier des concepts liés à la gestion des données sur l'aide au développement ;
- une expérience professionnelle, de(s) collaborateur(s) sélectionné(s) par le cabinet conseil, dans le domaine de l'aide au développement à São Tomé et Príncipe serait un plus ;
- avoir une bonne connaissance du contexte local ;
- être capable de travailler en équipe ;
- avoir une très bonne maîtrise du portugais et du français.

## **3. Soumission**

Les soumissions au présent appel d'offre devraient être présentées en français ou en anglais sous la forme de :

1. Une offre technique pour la réalisation du logiciel ; et
2. Une offre financière.

Les offres devraient être présentées dans deux enveloppes différentes comportant la mention de : « création d'un système d'information de gestion et de suivi de l'aide à São Tomé et Príncipe – offre technique » et « création d'un système d'information de gestion et de suivi de l'aide à São Tomé et Príncipe – offre financière ».

Les offres devraient parvenir au PNUD à São Tomé et Príncipe au plus tard le 20 août 2010, à 17 heures.